

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4746 - Jeudi 07 Novembre 2024 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

Le MOLECO n'ira pas aux élections à Mohéli



Photo d'archive

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025 :

**Les candidats appelés
à déclarer leur patrimoine**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

04 Djamadul Awal 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Novembre 2024**

Lever du soleil:

05h 34mn

Coucher du soleil:

18h 08mn

Fadjr : 04h 20mn

Dhouhr : 11h 54mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib : 18h 11mn

Incha : 19h 25mn



PRODUCTION DES DONNÉES STATISTIQUES/PROJET STATCAP-KM :

Pour la diffusion de statistiques fiables, accessibles et à jour

Le Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (STATCAP-KM), financé par la Banque mondiale, vise à renforcer les capacités du système statistique national, y compris celles du personnel de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED). Ce projet a pour objectif de développer les compétences nécessaires à la production et à la diffusion de données statistiques fiables, accessibles et produites en temps opportun.

STATCAP a pour ambition de renforcer les capacités statistiques des Comores pour améliorer la production, l'accès, l'analyse et la diffusion de données de qualité, conformes aux normes internationales. L'objectif est de combler le déficit statistique afin de soutenir les décisions en matière de développement économique et social. Les bénéficiaires directs du projet incluent l'INSEED, le ministère des finances et le Système Statistique National, tandis que les bénéficiaires indirects seront les ministères, les chercheurs, les organisations de la société civile, les médias et les partenaires au développement. « Le projet vise à soutenir la production statistique dans les pays où cette produc-

tion est limitée. Pour nous, il s'agit de renforcer les capacités de l'INSEED dans plusieurs domaines, notamment la production de l'indice des prix à la consommation, la comptabilité nationale, la mesure de la croissance, le calcul du PIB annuel, ainsi que les grandes enquêtes nationales, comme celles sur les dépenses des ménages », explique Saïd Hamidou Ounais, coordonnateur du projet STATCAP-KM.

Le projet s'articule autour de trois composantes à savoir l'harmonisation régionale et diffusion de statistiques sociales et économiques. Cette composante, dirigée par la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), vise à établir des standards régionaux communs pour faciliter la comparaison des données. Il y'a aussi le renforcement de la production statistique et des capacités. Ce volet inclut la production de statistiques essentielles, la réduction des lacunes en compétences et équipements, ainsi que la modernisation des cadres des comptes nationaux et des indices de prix. Des projets majeurs incluent l'enquête sur la pauvreté et l'enquête des indicateurs conjoncturels (comptabilité nationale et indice de prix). Et enfin la Gestion du projet. Cette dernière assure la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation, avec des indicateurs précis pour mesurer les progrès. Elle prévoit



Saïd Hamidou Ounais, coordonnateur du projet STATCAP-KM.

aussi l'amélioration des capacités de l'INSEED, tant au niveau des ressources humaines que des infrastructures technologiques.

« Aux Comores, nous nous concentrons particulièrement sur la comptabilité nationale, car il est crucial que cet indicateur soit publié dans les délais. Chaque mois, les indices de prix à la consommation doivent être mis à jour, et les indicateurs de pauvreté doivent être à jour

pour une planification efficace du développement », ajoute M. Ounais. Il rappelle que l'absence de données statistiques est un frein au développement. « Le besoin en données statistiques n'est pas seulement pour les organisations internationales, mais surtout pour le pays. Ces données sont essentielles pour les autorités responsables de la planification nationale, ainsi que pour nos partenaires internationaux. » Pour rappel,

le projet est financé à hauteur de 1,5 million de dollars (plus de 450 millions de francs comoriens) et s'étendra sur une période de cinq ans. En plus des Comores, le projet STATCAP-KM est également lancé dans d'autres pays de la région, notamment les Seychelles et Madagascar.

Nassuf Ben Amad

MUSIQUE :

" Zangoma, une identité typiquement comorienne "

L'artiste-musicien Eliasse a tenu une session d'échanges ce mercredi 06 novembre à Moroni. Une rencontre qui visait à propulser le domaine de la musique et à faire comprendre aux artistes que Zangoma est une identité comorienne basée sur plusieurs rythmes, qu'il essaie de véhiculer à travers le monde.

L'initiateur du Zangoma, perçu comme musique du monde, Eliasse Ben Joma, comptant 25 ans de carrière à son actif, revient en force avec son 3e album intitulé Zangoma. Aux Comores, pour un concert inédit, cet artiste musicien, essaie tant bien que mal d'apporter un plus dans le domaine de la musique. Il s'est entretenu avec des artistes-musiciens afin de trouver un consensus pour améliorer leur production. A l'en croire, pour propulser la culture, il est primordial de conscientiser les concernés afin qu'ils puissent profiter de tout ce qu'on a comme richesse immatérielle. « Mon apport personnel, c'est de discuter avec les artistes afin de réveiller les esprits mais surtout de les guider sur le chemin à suivre pour vivre de sa

passion. L'expérience peut aider certains dans leur carrière car la discussion est une richesse », souligne celui qui incarne le proverbe qui dit il vaut mieux apprendre aux gens à pêcher que de leur donner du pois-

son. Il a tenu à préciser que dans ces 3 albums, il essaie toujours de se démarquer des autres en restant fidèle à son identité. « Zangoma est ma façon de montrer la fierté de nos

rythmes comoriens comme le mgdro, shigoma etc. Heureusement, nous avons une richesse en rythme par rapport aux autres pays, ils sont au nombre de 27 à 32. Si on comprend cette richesse ça peut nous

ouvrir plusieurs portes. Lors de ces échanges, Eliasse nous a confié que dans son dernier album, il s'est un peu livré à ses fans. Des chansons concernant sa vie privée ont été interprétées comme dans le titre tsozi dédié à sa fille. Pour lui, faire revenir le live serait un atout pour élever la musique. « L'identité propre est bénéfique pour tout le monde. Donc valoriser nos rythmes pour faire des musiques est un atout pour avoir une musique propre à nous et non être dépendant des musiques d'ailleurs », explique-t-il.

Il n'a pas manqué de démontrer qu'anticiper est très important. « J'ai rencontré une dizaine d'artistes et musiciens, pour réfléchir ensemble sur l'avenir, dans l'objectif de les encourager à travailler afin de briller et arriver où ils souhaitent. L'idée c'est de faire revenir les artistes et musiciens à la source pour ne plus dépendre de la musique de l'extérieur », précise-t-il. Notons qu'Eliasse, qui a sorti son 3e album le 12 avril dernier, se produira ce vendredi 08 à l'Alliance française.

Mohamed Ali Nasra



ELECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

Le MOLECO n'ira pas aux élections à Mohéli

Le mouvement politique MOLECO du Dr Hassanaly Abdoulanziz a tenu dimanche 03 novembre dernier son premier congrès dans la région de Moimbassa. Plusieurs centaines de sympathisants et des leaders politiques, notamment l'ancien gouverneur de Ndzouani Anissi Chamssidine y ont pris part. C'était l'occasion pour ce jeune parti politique d'élire son nouveau bureau et d'annoncer sa ligne politique à quelques semaines des législatives.

La région historique de Moimbassa entre Mbatsé et Hoani a hébergé dimanche dernier le premier grand congrès du mouvement politique MOLECO (Mouvement pour les engagés des Comores) pour investir officiellement leurs nouveaux membres du bureau qui jusque-là était conduit par

une commission provisoire à leur tête, Dr Hassanaly Abdoul-Anziz. Plusieurs mouvements et partis politiques comme le M17 (mouvement du 17 février), le parti PARI étaient invités à ce rendez-vous. Des personnalités venant d'Anjouan comme l'ex-gouverneur Anisse Chamsidine, des anciens ministres venus de

Moroni, des représentants de la communauté de Mayotte, et des anciennes autorités de Mohéli n'ont pas manqué l'événement.

Après avoir présenté les membres du nouveau bureau qui sont presque les mêmes que ceux qui étaient là provisoirement, et une femme Nihadou Saïd devient porte-parole, les coordinateurs de chaque région de l'île ont été également présentés. Ce mouvement qui était jusque-là centriste, a désormais pris la configuration d'un parti d'opposition, qui affiche son attachement au retour de l'ancienne constitution de 2001. Car, selon eux, redonner aux

îles l'autonomie et l'équité permettra une administration juste et une tourmente tous les cinq ans entre les îles de l'archipel. « Nous savons ce qui s'est passé pour tout Mohéli, comme pour les Comores dans leur ensemble, mais c'est une leçon apprise qui ne doit pas nous décourager ou nous désunir. C'est pourquoi, nous sommes là », a rappelé lors de son allocution le président du MOLECO Dr Hassanaly Abdoulanziz.

Ces jeunes politiciens candidats malheureux aux dernières élections des gouverneurs se basent sur ce qu'ils appellent une « mascarade électorale » pour les présidentielles

et les gubernatoriales, pour conclure que l'opposition à Mwali ne va pas se représenter aux prochaines élections législatives. « Le mouvement pour les engagés des Comores se veut juste dans tous les domaines », dira Mahamoud Harouna, le secrétaire adjoint. « Nous voulons rétablir la paix, créer un bon environnement de travail et la méritocratie dans les institutions, donc nous appelons la population mohélienne à nous soutenir dans cette vision pour créer un pays juste et prospère » a-t-il lancé.

Riwad

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025 :

Les candidats appelés à déclarer leur patrimoine

Plusieurs points ont fait l'objet de la réunion hebdomadaire des ministres ce mercredi 06 novembre, notamment la formation des chefs d'établissements scolaires pour gérer au mieux leurs écoles et la déclaration de patrimoines pour les candidats aux prochaines législatives et communales, etc.

Devant la presse, ce mercredi 06 novembre le ministre Bacar Mvoulana a fait le

point du conseil hebdomadaire. Plusieurs questions ont été abordées lors de cette rencontre, parmi lesquels, la déclaration du patrimoine pour les candidats aux élections de 2025, afin de faciliter le travail de la commission anti-corruption. « Nous devons connaître ce que chaque candidat possède comme biens, pour qu'on sache ce qui lui revient de droit », explique-t-il. A en croire le ministre, « chaque candidat doit faire une déclaration de son patrimoine

devant le gouvernement pour faciliter la tâche à la commission anti-corruption ».

D'emblée, le ministre de l'éducation confie avoir plaidé pour la mise en place d'une formation destinée aux chefs d'établissements, directeurs et certains enseignants de l'éducation nationale totalisant 28 écoles. « Nous devons les former sur comment diriger un établissement et comment vivre ensemble avec les conseils d'administration pour

mieux faire fonctionner les établissements. Le conseil a accepté sa demande et a précisé que si certains directeurs ne peuvent pas suivre ou partent à la retraite, il sera désigné des successeurs pour ces prochaines formations », précise-t-il.

D'autres sujets ont été abordés, notamment le projet de loi relatif à l'utilisation de tous types d'armes. En outre, le ministre des affaires étrangères, Mbae Mohamed a sollicité un accord avec la Banque d'in-

vestissement. Le ministre de l'environnement a introduit la question de la gestion des déchets. « Le gouvernement a demandé que le ministère de tutelle et celui de l'intérieur trouvent une solution afin de traiter ces déchets loin des communes pour éviter les problèmes entre les communautés. Une requête qui devrait être présentée prochainement pour que les ministres donnent leur approbation », rapporte-t-il.

Mohamed Ali Nasra

NORMALISATION DES ÉCOLES PRIVÉES

Les écoles non autorisées doivent passer au transfert d'élèves

Avec le programme de normalisation des écoles privées mis en exécution cette année par le nouveau ministre de l'éducation nationale Bacar Mvoulana, on compte environ 21 établissements scolaires privés contraints de maintenir fermer leurs portes pour non conformité. Une mesure qui menace la scolarité de plus de 1700 élèves. Pour que ces élèves puissent poursuivre l'année scolaire en cours et se présenter aux examens nationaux, le ministère préconise leurs inscriptions dans les établissements autorisés à exercer.

Pour ne pas donner des faux espoirs aux établissements scolaires privés non autorisés cette année, le ministre Bacar Mvoulana a précisé : « Même les établissements autorisés à exercer pour l'année 2024-2025 ils doivent comprendre qu'une mission d'évaluation sera organisée l'année scolaire prochaine pour déduire si l'établissement est dans la possibilité de poursuivre sa mission dans les conditions requises ». Le patron de l'éducation a fait comprendre cela lors d'un entretien juste avant la publication de la liste définitive des établissements autorisés à exercer au titre de l'année scolaire en cours.

Et son intention de maintenir fermées les écoles non conformes se justifie ainsi : « Ce sont des travaux accomplis par des experts et qui ont

pris beaucoup de temps. Faisons comprendre que l'éducation nationale n'est pas un jeu. On ne peut accepter aucune faveur à une école déjà déclarée non autorisée. Il y'a eu un délai de grâce pour pouvoir se régulariser. Je m'engage à appliquer avec sévérité les résultats issus du programme de normalisation des écoles pour le bien-être de l'éducation et de nos enfants. Les établissements privés non autorisés doivent attendre les autres années scolaires pour pouvoir se conformer aux règles et rouvrir les portes ».

Dans cette perspective, le secrétariat général du ministère de l'éducation avait publié en octobre dernier, une note demandant aux écoles privées exclues de la liste définitive de fermer leurs portes en vue de favoriser le transfert des élèves dans les écoles autorisées. En l'occurrence, il appartient aux parents des élèves des établissements fermés de transférer leurs enfants dans les écoles homologuées. Sinon, les élèves figurant toujours dans les écoles interdites, risquent de passer une année blanche et ne pas se présenter aux examens nationaux.

Pour trouver un moyen de rouvrir les portes, le collectif des 21 établissements ont saisi la justice. Une procédure qui n'a pas abouti à une issue favorable. Bien que la coordination des écoles privées a exprimé sa solidarité avec les écoles déclarées non conformes, le ministre



Bacar Mvoulana, ministre de l'Éducation nationale.

de l'éducation n'a qu'un seul mot d'ordre, la réforme du système éducatif. Et cela se fera sans pitié. Le ministre Mvoulana a également prévenu l'inspection générale. « J'ai déjà averti les inspecteurs pédagogiques que leurs missions ne se limitent pas dans les établissements publics mais aussi dans le secteur privé. Il faut que le ministère s'imprègne de tout ce qui passe dans tous

les établissements scolaires publics comme privés afin de prendre des mesures pour améliorer le secteur éducatif ». Le ministre veut laisser ses empreintes en tant que professionnel qui a passé une dizaine d'années dans l'enseignement et qui veut apporter des solutions pérennes.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

APPROVISIONNEMENT EN EAU :

L'accès à l'eau change le quotidien de Mariam Houmadi

Le projet « assurer un approvisionnement en eau résilient aux changements climatiques », mis en place par le Pnud commence à apporter ses fruits. A Anjouan, après l'installation d'une borne fontaine, certains habitants ont pu accéder à l'eau potable. C'est le cas de Mariama Houmadi qui a vu son quotidien amélioré.

Mariam Houmadi, 38 ans, une femme dont le courage inspire et réside dans les hauteurs de Mutsamudu. Mère de quatre enfants, elle jongle entre ses responsabilités familiales et son travail au marché depuis qu'un drame a bouleversé sa vie il y a trois ans, la perte de son mari. Aujourd'hui, Mariam est le pilier de sa famille et veille à offrir le meilleur à ses enfants, Halim, Issa, Yusra, et Kadim, malgré les défis quotidiens.

L'aîné, Halim, prépare son bac en filière scientifique, espérant devenir médecin. Issa, son cadet, est en sixième, tandis que Yusra et Kadim sont encore à l'école primaire. Mariam fait tout pour leur assurer une vie décente, se battant au quotidien pour répondre à leurs besoins. Pendant longtemps, l'un des plus gros obstacles pour elle

était l'accès à l'eau. « Chaque jour, je passais près de deux heures à remplir notre réservoir pour répondre aux besoins de la maison », confie-t-elle, avant d'ajouter qu'avec la vaisselle, le linge, le ménage et la cuisine, il lui restait si peu de temps pour s'occuper des enfants.

Mais tout a changé lorsque le Fonds vert, à travers un projet mené par le PNUD et le gouvernement des Comores « Assurer un approvisionnement en eau résilient aux changements climatiques » aux Comores, a installé une borne-fontaine près de chez elle. « Désormais, il ne me faut plus que 20 minutes pour faire le plein d'eau », précise-t-elle. Soulagée, elle affirme que grâce à ce temps gagné, elle peut aider ses enfants avec leurs devoirs et même les accompagner à l'école. Ce changement a permis à Mariam de participer davantage à la vie scolaire de ses enfants. « Avant, c'était Halim qui emmenait ses frères et sœurs à l'école. Maintenant, j'ai le temps de rencontrer d'autres parents et de discuter avec les enseignants des progrès de mes enfants », souligne-t-elle.

L'installation de cette borne a aussi eu un impact positif sur la santé de Kadim, le plus jeune, qui



Mariama Houmadi, bénéficiaire à Anjouan.

souffrait régulièrement de typhoïde à cause de l'eau insalubre. « C'était une angoisse constante pour moi mais aujourd'hui, les analyses montrent qu'il est en bonne santé, et cela n'a pas de prix », avoue-t-elle. Pour Mariam, cette borne n'est pas qu'une simple commodité, c'est un outil de transformation. « Je me sens épanouie comme mère, car je peux maintenant suivre l'éducation de mes enfants et veiller à leur bien-être au quotidien. Cette borne d'eau

a changé notre vie », souligne-t-elle.

Rappelons que La mise en œuvre de ce projet a été exécutée par le PNUD en partenariat avec la direction générale de l'environnement et des forêts et cofinancé par le Fonds vert pour le climat à hauteur de 40 000 000 USD, pour l'ensemble du projet. Ce réseau d'alimentation en eau potable couvre 14 localités administrées par 4 communes d'Anjouan à savoir Mutsamudu,

Bandrani-Mtsangani, Chironkamba et Vouani. Il dispose de 35 unités de traitement d'eau, 64 km de réseau d'eau et 15 réservoirs réhabilités ou construits. L'objectif est de renforcer la résilience de l'accès à l'eau des communautés rurales et d'accroître quantitativement et qualitativement la sécurité en eau au niveau des ménages et des communautés.

Mohamed Ali Nasra

BIODIVERSITÉ

Clôture de la 16ème Conférence des Parties : un goût d'inachevé

Ouvert le 21 octobre 2024 à Cali en Colombie, la Conférence de Parties de la Convention sur la Diversité Biologique, a pris fin le 2 novembre sur un constat d'échec sur le plan global mais cependant sur d'autres domaines, il y a eu des avancées comme l'adoption d'un texte essentiel qui place la biodiversité au même niveau que la décarbonisation et le changement climatique.

Un symbole important pour donner le flambeau à un autre pays d'Amérique latine, le Brésil, qui accueillera la COP30 sur le climat à Belém l'an prochain. Alors que la Plateforme intergouvernementale scientifique et

politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) affirme dans ses travaux que le changement climatique est une des causes majeures directes du déclin de la biodiversité, cette décision devra permettre de créer des synergies pour résoudre ces crises. Parmi les autres avancées notables, on retiendra aussi le texte sur les zones marines d'importance écologique ou biologique, fruit d'un processus de négociations de huit ans, pour l'identification et la cartographie des aires marines à protéger. À l'heure actuelle, seulement 8,4% des zones marines et côtières font l'objet d'une forme de protection, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Il y a aussi le texte du partage « équitable et juste » des bénéfices tirés des ressources génétiques numériques (DSI en anglais) qui a finalement été adopté, après plusieurs objections de certains pays. Prélevées par les industries pharmaceutiques, agricoles, cosmétiques et biotechnologiques, elles sont souvent récoltées dans les pays en développement mais bénéficient aux pays développés. Le texte adopté stipule que les entreprises qui utilisent ces ressources devront verser 0,1% de leur revenu ou 1% de leurs bénéfices dérivés des données génétiques de la nature au nouveau « Fonds Cali », sur la base de contributions volontaires.

Les représentants des peuples autochtones se sont réjouis de cette décision, quelques heures après avoir célébré le premier accord majeur portant sur la création d'un organe permanent de la Convention sur la diversité biologique (CDB) représentant les peuples autochtones et les communautés locales. Hautement plébiscité par ces derniers, cet organe leur permettra d'avoir un statut renforcé dans les futures négociations. En effet, l'assemblée a adopté l'autre promesse faite par la présidence colombienne à savoir la reconnaissance des communautés d'ascendance africaine

dans le texte de la CDB. Le consensus ne semblait pourtant pas évident sur ce sujet mis sur la table par la Colombie et le Brésil durant la première semaine de la COP16, auquel une partie du groupe Afrique s'était opposé, arguant que cette question n'avait « rien à faire » au sein de cet article.

Ce que l'on retient surtout est que les 196 délégations sont réparties sans avoir tranché sur un point essentiel des négociations de la COP16 : la stratégie financière, soit les milliards nécessaires à la préservation de la biodiversité. Des besoins qui s'élèvent à au moins 20 milliards de dollars (18 milliards d'euros) de transferts des pays développés vers les pays en développement par an d'ici 2025, et au moins 30 milliards d'ici 2030, d'après le cadre de Kunming-Montréal. Les pays développés, hostiles à la multiplication des fonds, estiment pour leur part que le mécanisme actuel, hébergé par le Fonds mondial pour l'environnement (Fem), fonctionne déjà bien. Affaire à suivre dans la mesure où les parties devraient se rencontrer pour finaliser les autres points restés en suspens comme le budget avant la COP 17 qui doit se tenir dans deux ans à Erevan, en Arménie.

Mmagaza

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



ARBITRAGE

La CAF prépare les jeunes de demain

Tout comme dans la pratique du football, l'arbitrage féminin accuse beaucoup de retard par rapport à son pendant masculin. En Afrique, et aux Comores en particulier, la différence est abyssale. C'est pourquoi, la Confédération Africaine de Football met de temps en temps des programmes de formation en faveur des jeunes filles arbitres, pour essayer justement de réduire le gap.

Fin octobre, l'instance faîtière du football africain avait organisé une formation en faveur des jeunes arbitres (filles et garçons) du continent. L'objectif était de venir leur apporter des nouvelles connaissances, et approfondir leur savoir. « Durant leur séjour au Caire, les jeunes garçons et filles auront l'occasion unique d'approfondir leurs connaissances sur divers sujets d'arbitrage, notamment l'intégrité dans le football, le positionnement du jeu, la gestion du

jeu ainsi qu'un cours d'introduction aux bases du VAR, entre autres sujets » explique le site Gabon info live, qui avait suivi de près cette formation qui a duré, du 28 au 31 octobre dernier.

L'arbitrage comorien était représenté par la nouvelle étoile montante de la discipline, Assimati Moussa. Issue de la ligue régionale de Ndzuan, la jeune arbitre commence à instaurer une certaine réputation de par sa rigueur et surtout sa science dans la lecture du jeu, comme nous l'a concédé, Zeoudine Abdou, ancien arbitre, et chef de département arbitrage au sein de la fédération de football des Comores.

Au Caire, où cette formation a lieu « c'est la première fois que je bénéficie d'une formation à l'extérieur ». Assimati Moussa était « confrontée aux meilleurs arbitres du continent dans sa catégorie d'âge, qui oscille entre 15 et 21 ans. Pour cette rencontre de quatre jours, les jeunes arbitres sélectionnés, âgés de 15 à 21 ans, et représentant les

meilleurs arbitres des deux premières finales de l'ASFC de la CAF, seront sous la tutelle du département d'arbitrage de la CAF, qui les guidera dans l'approfondissement de leurs connaissances du jeu » poursuit le site gabonais.

En tout cas, cette formation rentre dans le cadre d'une stratégie globale de la CAF, qui vise à rehausser le niveau général de l'arbitrage africain, souvent décrié : « L'identification et la formation des jeunes arbitres sont d'une importance capitale pour la CAF, car elles font partie d'une stratégie plus large de développement de l'arbitrage. Comme on l'a vu lors de la récente Coupe d'Afrique des Nations de la CAF TotalEnergies, le niveau de l'arbitrage en Afrique a été salué dans le monde entier », s'est réjoui, Noumandiez Désiré Doué, responsable de l'arbitrage et de la technologie du football de la CAF.



Assimati Moussa (@COSIC).

Imtiyaz

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Voici les 6 meilleurs moments où les invocations sont acceptées

Il existe plusieurs moments d'exaucement des invocations. Ces temps sont mentionnés dans la Sunna comme suit :

- Entre al-adhan (l'appel de la prière) et al-iqâmah (l'appel pour faire la prière).
- Durant le dernier tashahoud dans la prière.
- Durant le soujoud (prosternation dans la prière).
- Les dernières heures durant la journée du joumou'an (vendredi).
- Le dernier tiers de la nuit.
- Durant la pluie.

Ce sont les moments révélés avec preuves, quand Allah répondra aux invocations de Son serviteur si cela est fait avec sincérité.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Elections 2025, J6 des retraits et dépôts des dossiers de déclaration de candidature

	Législatives	Communales	Lieu
Mercredi 6 Novembre 2024			
Nombre de retrait	62	93	CEII Ngazidja
	37	61	CEII Anjouan
	8	15	CEII Mohéli
Total	107	169	
Nombre de dépôt	0	0	CEII Ngazidja
	0	0	CEII Anjouan
	0	0	CEII Mohéli
Total	0	0	



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET INTERCONNECTIVITE MARITIME DES COMORES

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE FACILITATRICE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET INTER CONNECTIVITE MARITIME DES COMORES

Date de l'avis : 29 octobre 2024

1. Contexte du projet

Le gouvernement de l'union des Comores a bénéficié un financement conjoint de la Banque mondiale (fond IDA), la Banque Africaine de Développement, de la Banque Islamique et l'Agence Française de Développement d'un montant total de 88 millions USD pour mettre en œuvre le « Projet Connectivité Inter-Iles des Comores (PICMC) ». Le PICMC a pour objectif d'améliorer la connectivité et de la sécurité du transport maritime entre les îles, tant du point de vue physique qu'institutionnel, afin de mieux relier les populations aux marchés et de contribuer à l'intégration des marchés intérieurs des Comores.

Il est structuré autour de quatre composantes :

- **Composant 1** : Amélioration de la résilience climatique des infrastructures portuaires
- **Composant 2** : Sécurité du transport maritime : Ports secondaires et programme pilote de nouveaux bateaux à passagers
- **Composant 3** : Appui à la mise en œuvre et renforcement des capacités
- **Composant 4** : Intervention d'urgence contingente

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1, que le PICMC compte réaliser le sous-projet de réhabilitation du port de Boingoma à Mohéli. La réalisation desdits travaux nécessite la mobilisation des matériaux d'enrochement et par conséquent l'exploitation de la carrière de Domoni et l'aménagement d'un site d'embarquement au niveau de la baie de Hoani pour l'approvisionnement du chantier.

Ces activités ont permis d'évaluer les impacts du projet qui concernent :

- Les terres de culture exploitées et non exploitées
- Les revenus agricoles
- Les équipements fixes agricoles
- Les arbres fruitiers et des essences forestières,
- Les biens communautaires
- Les biens appartenant à des concessionnaires,
- Les personnes vulnérables.

2. Justification et objectif de la mission

Il est inévitable que l'exploitation de la carrière de Domoni et l'aménagement de la baie de Hoani entraîne une réinstallation involontaire de populations lié à une perte de terres et une perte de culture agricole ou une perturbation d'activités économiques. Ces impacts en termes de déplacement involontaire, s'ils ne sont pas atténués, donnent souvent lieu à des risques économiques, sociaux et environnementaux sévères. Dans l'optique de prendre en charge ces aspects sociaux liés au déplacement involontaire que la libération des emprises de la carrière de Domoni et de la baie de Hoani va engendrer, le PICMC a élaboré un Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

3. Les taches de mission

La structure facilitatrice aura les missions suivantes :

- Exécution des activités préparatoires à la Réinstallation, y compris les activités de communication et de sensibilisation des PAP
- Accompagnement de la compensation en espèces des personnes ayant subi des pertes de toute nature
- Accompagnement de la fourniture de mesures de soutien économique aux PAP afin de s'assurer que leurs moyens de subsistance soient maintenus après le projet

4. Profil du consultant :

Le consultant doit être une ONG ou un bureau d'étude spécialisé dans les questions sociales (enquêtes socioéconomique, consultation publique, mobilisation communautaire, ...) avec une expérience dans des missions similaires.

Son équipe doit être composé de :

- Un expert en sauvegarde sociale niveau Bac +5 en sociologie, socio-économie, géographie agro-économie, en droit de l'environnement toute autre discipline ayant trait aux sciences sociales ou équivalentes.
- Trois mobilisateurs communautaires ayant une bonne connaissance des sites du projet.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, en version électronique.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Cinquième version Septembre-2023 « Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) »).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes des références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 08 heures 30 min à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) du lundi au vendredi.**

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard **le mardi 19 novembre 2024 à 16 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores)** ; adressé à Monsieur le Coordonnateur du Projet PICMC « Manifestation d'intérêt N°2024/01/PICMC/Intitulé du manifestation »

9. Projet Inter Connectivité Maritime des Comores - Moroni Coulée – Route Garage Mrikao - Tél : +269-733-21-63- Email : connectivitecomoros@gmail.com copie à rpm.connectivitecomoros@gmail.com.